

Disabilities among children up to 17 years of age 1991-1992

United States of America. Disabilities among children result in substantial reductions in quality of life and are associated with increased dependence on the health-care and social-service systems. To assess the prevalence of disabilities and their associated health conditions among children, the Centers for Disease Control and Prevention (CDC) reviewed data from the Survey of Income and Program Participation (SIPP) for 1991-1992, which collected information about chronic conditions, including the functional limitations related to those conditions. This report summarizes SIPP data for children aged up to 17 years.

From October 1991 to January 1992, SIPP collected information about disabilities during personal household interviews of a sample (n=97 133 persons in 34 100 households) of the United States civilian, non-institutionalized population. Measures of disability were based on definitions from the *International Classification of Impairments, Disabilities, and Handicaps (ICIDH)*.¹ Parents or legal guardians were asked about disabilities among their children aged up to 14 years. Children aged 15-17 years were asked directly about disabilities when they were available; however, for most children in this age group, information was obtained from their parents or guardians. For children reported to have a disability, parents were asked about the condition(s) that caused the functional limitation. Data were weighted to calculate national estimates representative of the United States population.

To ensure that the disability data were comprehensive and accounted for all developmental stages of children, the SIPP definitions of disability were varied by age group. For children aged 0-5 years, disability was defined as (1) limitation in the usual kind of activities done by most children of the same age, or (2) receipt of therapy or diagnostic services by the child for developmental needs. For children aged 6 years and over, disability was any limitation in the ability to do regular school work. Additional indicators of disability included, for children aged 3-14 years, a long-lasting condition that limited the ability to walk, run, or use stairs, and for children aged 15-17 years, measures of problems in personal care, personal management (activities of daily living²), and the use of assistive aids (e.g., wheelchair).

During 1991-1992, an estimated 48.9 million persons (19.4% of the total United States population of 251.8 million) had a disability; of these, 3.8 million (7.8%) were aged up to 17 years. For children aged under 3 years, the overall estimated prevalence rate of disabilities was 2.2%; for those aged 3-5 years, 5.2%; for those aged 6-14 years, 6.3%; and for those aged 15-17 years, 9.3% (Table 1). In all age groups, the prevalence of disabilities was higher among boys; this sex-specific difference was greatest in the 6-14-year age group.

The condition most frequently reported among children aged up to 17 years was learning disability (29.5%), followed by speech problems (13.1%), mental retardation (6.8%), asthma (6.4%), and mental or emotional problems or disorders (6.3%) (Table 2).

¹ Based on the ICIDH, an impairment is an abnormality of an organ system or function, a disability is a person's limitation in function resulting from an impairment, and a handicap is the social consequence(s) or disadvantage(s) resulting from impairment and disability that a person experiences while interacting with the physical and social environment.

² Ability to (1) "get around inside the home"; (2) "get in and out of bed or a chair"; (3) "take a bath or shower, dress, and eat;" and (4) "get to and use the toilet."

Continued on page 294

Les incapacités chez l'enfant jusqu'à l'âge de 17 ans 1991-1992

Etats-Unis d'Amérique. Les incapacités chez l'enfant se traduisent par d'importantes détériorations de la qualité de vie et sont associées à une dépendance accrue vis-à-vis des systèmes de soins de santé et de services sociaux. Afin d'évaluer la prévalence des incapacités et des problèmes de santé qui leur sont associés chez les enfants, les *Centers for Disease Control and Prevention (CDC)* ont passé en revue les données issues d'une enquête sur le revenu et la participation aux programmes (*Survey of Income and Program Participation, SIPP*) pour 1991-1992, dans le cadre de laquelle on a recueilli des informations sur les affections chroniques et sur les limitations fonctionnelles liées à ces affections. Le présent rapport résume les données obtenues dans le cadre de la SIPP pour les enfants jusqu'à 17 ans.

Entre octobre 1991 et janvier 1992, dans le cadre de la SIPP, des informations sur les incapacités ont été recueillies lors d'entretiens individuels à domicile dans un échantillon de ressortissants des Etats-Unis non placés en institution (n=97 133 personnes dans 34 100 ménages). Les mesures des incapacités reposaient sur les définitions contenues dans la *Classification internationale des handicaps; déficiences, incapacités et désavantages (CIH)*.¹ Les parents ou tuteurs légaux ont été interrogés sur les incapacités présentées par leurs enfants jusqu'à l'âge de 14 ans. Les enfants âgés de 15 à 17 ans ont été interrogés directement chaque fois que possible sur leurs incapacités; toutefois, pour la plupart des enfants de cette tranche d'âge, les informations ont été obtenues auprès des parents ou des tuteurs. Pour tous les enfants déclarés comme souffrant d'incapacité, les parents ont été interrogés sur le ou les facteurs responsables des limitations d'activité fonctionnelle. Les données ont été pondérées pour calculer des estimations nationales représentatives de la population des Etats-Unis.

Pour être sûr de pouvoir disposer de données complètes et représentatives, de tous les stades de développement de l'enfant, les définitions de l'incapacité adoptées par la SIPP ont été adaptées aux tranches d'âge. Pour les enfants âgés de 0 à 5 ans, l'incapacité a été définie comme 1) une limitation des activités habituelles de la plupart des enfants du même âge ou 2) l'administration d'un traitement ou la fourniture de services de diagnostic pour les besoins du développement de l'enfant. Pour les enfants âgés de 6 ans et plus, l'incapacité a été définie comme toute limitation dans l'aptitude à effectuer un travail scolaire normal. D'autres indicateurs d'incapacité ont été retenus, à savoir, pour les enfants âgés de 3 à 14 ans, une affection durable limitant leur aptitude à marcher, courir ou utiliser les escaliers et, pour les enfants de 15 à 17 ans, affectant la capacité de se prendre en charge personnellement (activités de la vie quotidienne²) et nécessitant l'utilisation d'aides (fauteuil roulant, par exemple).

En 1991-1992, on estimait que 48,9 millions de personnes (19,4% de la population totale des Etats-Unis, soit 251,8 millions) étaient atteintes d'incapacité; sur ce chiffre, 3,8 millions (7,8%) étaient âgés de moins de 17 ans. Pour les enfants âgés de moins de 3 ans, le taux de prévalence globale des incapacités a été estimé à 2,2%; pour les enfants de 3 à 5 ans à 5,2%; pour les enfants de 6 à 14 ans à 6,3%; et pour les enfants de 15 à 17 ans à 9,3% (Tableau 1). Dans tous les groupes d'âge, la prévalence des incapacités était plus élevée chez les garçons; cette différence liée au sexe était plus marquée dans la tranche d'âge de 6 à 14 ans.

Les problèmes les plus fréquemment signalés chez les enfants âgés de moins de 17 ans étaient les difficultés d'apprentissage (29,5%), suivis des problèmes de langage (13,1%), de l'arriération mentale (6,8%), de l'asthme (6,4%) et des problèmes ou troubles mentaux ou affectifs (6,3%) (Tableau 2).

¹ Selon la CIH, une déficience est une anomalie au niveau de l'organe ou de la fonction, une incapacité reflète les conséquences d'une déficience en termes d'activité de l'individu, et un désavantage se rapporte au préjudice résultant pour l'individu de l'interaction entre sa déficience ou son incapacité et son milieu.

² Capacité de 1) «se déplacer à la maison», 2) «s'asseoir et se relever ou se coucher et se lever», 3) «prendre un bain ou une douche, s'habiller et manger», et 4) «aller aux toilettes et utiliser les toilettes».

Suite à la page 294